



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4232

Lancement de l'opération n° 69001636 "Rénovation de l'éclairage d'une partie du quai Jayr et de l'illumination de la passerelle Masaryck" à Lyon 9e et affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, programme 00013

Direction de l'Eclairage Urbain

**Rapporteur** : M. SECHERESSE Jean-Yves

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/4232 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 69001636  
"RENOVATION DE L'ECLAIRAGE D'UNE PARTIE DU  
QUAI JAYR ET DE L'ILLUMINATION DE LA PASSERELLE  
MASARYCK" A LYON 9E ET AFFECTATION D'UNE  
PARTIE DE L'AP N° 2015-1, PROGRAMME 00013  
(DIRECTION DE L'ECLAIRAGE URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Travaux d'éclairage public : conservation des équipements d'éclairage et aménagements nouveaux ».

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagement Eclairage public 2015-2020 » AP n° 2015-1, programme 00013.

Suite aux différents réaménagements de l'espace public des bords de Saône : construction du pont Schuman et aménagement des voiries des abords (quai Gillet et en partie quais Jayr et du Commerce), il est proposé de rénover les installations d'éclairage vétustes situées à proximité de ces aménagements.

Il s'agit plus particulièrement de la portion du quai Jayr qui intègre la place du Port Mouton et le rond-point des Monts d'Or, ainsi que la passerelle Masaryk, dévolue aujourd'hui aux modes doux.

Pour la partie concernée du quai Jayr, les travaux consistent à rénover complètement les installations d'éclairage, principalement constituées d'anciens supports de lignes de trolley, aujourd'hui désaffectées et à reprendre entièrement l'éclairage de la trémie sous le pont Clémenceau et la rue Marietton.

S'agissant de la passerelle Masaryk, compte tenu du nouvel usage de cet ouvrage et de la vétusté de l'installation datant du début des années 1990, il est proposé de rénover l'illumination en utilisant les dernières technologies du matériel d'éclairage.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 650 000 € Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'AP n°2015-1 « Aménagement Eclairage public 2015-2020 », programme 00013.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Si ces dispositions recueillent votre agrément, je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'adopter les décisions suivantes :

1- Le lancement de l'opération n° 69001636 « Rénovation de l'éclairage d'une partie du quai Jayr et de l'illumination de la passerelle Masaryk » à Lyon 9<sup>ème</sup> est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagement Eclairage public 2015-2020 », programme 00013.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, les dépenses résultant de cette opération seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00013, AP n° 2015-1, opération n° 69001636, et seront imputées sur les chapitres 23 et autres, fonction 821, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation compte tenu des aléas de chantier ou autre pouvant survenir, se décomposent comme suit :

- 2019 : 500 000 €

- 2020 : 150 000 €

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>o</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

### **DELIBERE**

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tous autres fonds européens, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE